

LORS DE SA SEANCE DU SAMEDI 22 JUIN 2013, LE CONSEIL MUNICIPAL DE VILLECRESNES A RENDU LES DECISIONS SUIVANTES CONCERNANT LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

FINANCES

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (GROUPE EPV) :

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

PAR 22 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (GROUPE EPV) :

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (GROUPE EPV) :

3 – VALIDATION DE L'AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2012

4 – VALIDATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°CME2013-01

PAR 24 VOIX POUR ET 5 CONTRE (GUILLE, SJARDIN, FOSSOYEUX, HIRON, MAILLET) :

5 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DU PLATEAU BRIARD

A L'UNANIMITE

6 – REVERSEMENT A L'ASSOCIATION « ASPTT VILLECRESNES » D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE LA PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE DE VILLECRESNES

7 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ETOILE DE VILLECRESNES

8 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION BRIDGE CLUB DU REVEILLON

9 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION VILLECRESNES ATHLETIQUE CLUB

10 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2012-84 CONCERNANT LA REVALORISATION DES TARIFS DE RESTAURATION MUNICIPALE ET SCOLAIRE ET DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

AFFAIRES GENERALES

PAR 23 VOIX POUR, 1 CONTRE (SJARDIN) ET 5 ABSTENTIONS (GUILLE, GRAVELLE, FOSSOYEUX, HIRON, MAILLET) :

11 – CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

PAR 27 VOIX POUR, 1 CONTRE (SJARDIN) ET 1 ABSTENTION (GRAVELLE) :

12 – CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

A L'UNANIMITE

13 – INSTAURATION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE POUR LA FILIERE CULTURELLE

14 – ELARGISSEMENT DE L'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ASTREINTE A L'ENSEMBLE DES AGENTS DES FILIERES ELIGIBLES

15 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DU SYNDICAT INFOCOM 94

16 – FIXATION DU TAUX DE BASE POUR 2012 DE L'INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

SERVICES TECHNIQUES / URBANISME

PAR 25 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (GUILLE, FOSSOYEUX, HIRON, MAILLET) :

17 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LE SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES ET L'ARROSAGE AUTOMATIQUE, S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE REAMENAGEMENT DU PARC DU CHATEAU

18 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DES ESPACES VERTS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'OPERATION DE REAMENAGEMENT DU PARC DU CHATEAU

19 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'OPERATION DE REAMENAGEMENT DU PARC DU CHATEAU

A L'UNANIMITE

20 – VENTE DU TERRAIN SIS CHEMIN DES PLANTES CADASTRE SECTION AR N° 72 AU SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE (SAF'94)

21 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN D'UNE CONTENANCE D'ENVIRON 14,40 M² SISE 15, ALLEE DE LA FOSSE AUX BICHES ISSUE DE LA PROPRIETE DE MONSIEUR ET MADAME GOGUJELAT, CADASTREE SECTION AD N° 683P



LE MAIRE

DANIEL WAPPLER